

La vipère et le hérisson

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

raissent y prendre goût. C'était en plain air, devant une maison. On lui apportait en paiement un morceau de pain d'avoine et de fromage maigre. Pendant plusieurs années, elle parcourut ainsi le pays, tenant école. Enfin, en 1680 et 1690, une école fut établie au Sentier. C'est dans ce temps aussi que que l'on commença à La Vallée à étudier la musique; le chant d'église n'avait été qu'un chant de mémoire : quelques personnes, surtout des femmes, qui avaient appris par cœur un certain nombre de psaumes, conduisaient le chant à l'église; les fidèles suivaient comme ils pouvaient.

M. Roux, pharmacien à Nyon, a présenté mercredi dernier, à la Société vaudoise des sciences naturelles, une charmante petite tortue, de l'espèce dite *tortue boueuse*, qui a été trouvée lundi dernier 16 mars, à l'embouchure du Boiron, près de Nyon. C'est la seconde tortue trouvée dans cette localité. La première avait été trouvée, il y a quinze ans environ, près du port de Nyon, mais elle n'avait pu être recueillie que morte, les vagues l'ayant à plusieurs reprises jetée contre le mur du quai.

La tortue boueuse était autrefois nombreuse dans les lacs suisses, aujourd'hui elle est si rare que lorsque des individus isolés en ont été trouvés dans la vallée du Rhône ou autour de Vevey, on a prétendu qu'ils provenaient de quelque ménagerie en passage ou de la collection de quelque amateur qui les avaient reçus de l'étranger. La trouvaille qui vient d'être faite à Nyon, rapprochée de celle faite il y a quelques années, vient à l'appui de l'assertion contraire qui veut que cet animal se trouve encore dans notre lac et les cours d'eau qui y affluent, si on le voit rarement, c'est qu'il a exactement la couleur de la vase, ce n'est que par hasard qu'on peut le remarquer.

Dans la même séance, M. le docteur Duplessis, d'Orbe, a présenté deux vipères, l'une noire, trouvée dans les environs d'Orbe, l'autre tachetée, d'une grosseur énorme, trouvée sur le mont de Beaulmes. Ces deux vipères, appartiennent à une même variété que l'on croyait jusqu'ici n'appartenir qu'aux Alpes; aussi leur présence dans le Jura est-elle une vraie découverte.

La vipère et le hérisson.

M. Cherblanc, maire de Lentilly, adresse à un journal de Lyon la lettre suivante :

« J'ai lu dans une de vos chroniques un article concernant la destruction de la vipère. Sans doute, c'est un reptile dangereux et qu'il importe de combattre par tous les moyens. Je vais donc essayer de porter à la connaissance du public la cause de sa grande multiplication depuis quelques années.

» Cette multiplication est due à la chasse inexorable qu'on fait très fréquemment aux hérissons. Depuis quelque temps, des bandes de bohémiens infestent nos campagnes et campent sur les grandes routes, où on les rencontre par vingtaines. Les hom-

mes, pendant la journée, se livrent à la confection de paniers; les femmes courent les champs et vont dire la bonne aventure; les enfants mendient, et quelques-uns jouent de l'accordéon.

» Mais, le soir venu, le père de famille détache le chien dressé à cette chasse et suit le bord des bois et des ruisseaux, et, chaque nuit, ramasse quatre ou cinq hérissons qui servent à la nourriture de la colonie.

» Je me suis trouvé plusieurs fois à portée de voir exterminer plusieurs de ces petits animaux inoffensifs, et je me suis fait expliquer leur manière de les chasser et de les accommoder.

» Or, il n'est pas de plus grand destructeur de vipères, de rats, de reptiles de toute sorte, que le hérisson. Aussi la nature, qui fait si bien tout ce qu'elle fait, l'a-t-elle armé de pied en cap pour le rendre propre à attaquer les reptiles tant redoutés. Le hérisson, par son odorat, est semblable au porc, qui va trouver les truffes à trente centimètres sous terre. Le hérisson sent les reptiles enfouis, et, avec l'aide de son museau et de ses petites pattes, il va les découvrir à trente, même à quarante centimètres, s'en empare et en fait sa proie.

» Si l'on doute de ce que j'avance, qu'on se procure un hérisson et une vipère, qu'on les enferme ensemble; bientôt on verra le combat commencer, et la vipère ne tardera pas à succomber. Le hérisson rabat son casque épineux, se jette sur le reptile, et avec ses dents acérées lui casse la colonne vertébrale et lui coupe la tête.

» Outre les bohémiens que je vous ai signalés plus haut, il existe dans certaines communes des individus qui, d'après la rumeur publique, s'occupent de cette chasse aux hérissons et en apportent à Lyon des quantités considérables.

» Que l'on vise à empêcher cette chasse, qu'on favorise au contraire la reproduction des hérissons, et l'on n'aura plus besoin, dans quelques années, de s'occuper de la destruction de la vipère.

» Un bohémien m'a certifié en avoir pris vingt-deux de Lozanne à l'Arbresle, sur un parcours de six kilomètres, en une seule nuit. Que l'on calcule le nombre de reptiles que ces vingt-deux hérissons auraient pu détruire !...

» Il importe donc de prendre toutes les mesures possibles pour empêcher la destruction de ce petit quadrupède inoffensif à l'agriculture, sinon pendant la maturité du raisin, où il mange quelques grappes et quelques pommes tombées. »

Manger à propos.

Un jour je vous ai fait une assez folle histoire
Sur le temps des baillis, que, par droit... de victoire,
En son Pays de Vaud Berne avait établis.
Pendant que tous les traits n'en sont pas affaiblis

Dans mon infidèle mémoire,
Je vais, si vous le voulez bien,
En retracer une seconde

Où sur la vérité chaque détail se fonde,
Car sans cela jamais je ne raconte rien :
Tous mes amis vous diront que j'y tiens.